

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2095

Illuminations 2015 : attribution de subventions complémentaires pour un montant de 21 331 euros

Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat

Rapporteur : Mme BOUZERDA Fouziya

SEANCE DU 6 JUIN 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 8 JUIN 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 MAI 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 10 JUIN 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 15 JUIN 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETARE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme NACHURY (pouvoir à M. HAVARD), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), M. COULON (pouvoir à M. TOURAINE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/2095 - ILLUMINATIONS 2015 : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES POUR UN MONTANT DE 21 331 EUROS (DIRECTION DE L'ECONOMIE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 mai 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1629 du 16 novembre 2015, la Ville de Lyon a apporté son soutien aux associations de commerçants porteuses des projets d'illuminations des rues commerçantes réalisés entre le 20 novembre 2015 et le 10 janvier 2016. Cette animation populaire a, cette année encore, démontré le dynamisme du commerce de centre-ville et de proximité et mis en valeur les différents quartiers de la Ville.

L'organisation de cet événement a fait l'objet d'une large consultation auprès des commerçants, artisans et représentants des arrondissements.

Le Conseil municipal a ainsi voté l'attribution de subventions aux associations de commerçants et a adopté le principe d'un réajustement du montant des subventions au premier semestre 2016, dans la limite de 50 % du montant TTC des dépenses constatées et de 20 000 € par projet.

En effet, les subventions sont versées en deux temps.

Tout d'abord une avance, par délibération n° 2015/1629 du 16 novembre 2015, correspondant :

- pour les associations ayant réalisé des illuminations en 2014, à 50 % du plus faible montant entre celui, TTC, des dépenses intervenues à ce titre en 2014 et celui, TTC des devis 2015 ;
- pour les associations n'ayant pas réalisé d'illuminations en 2014, à 25 % du montant TTC des devis 2015.

Les compléments aux subventions proposées en 2016 sont calculés sur la base des factures acquittées par les associations et transmises par ces dernières avant une date déterminée par les services de la Ville.

Vu la délibération n° 2015/1629 du 16 novembre 2015 ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e et 8^e arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission Relations internationales, Economie, Commerce et Artisanat ;

DELIBERE

1. Les subventions suivantes sont allouées aux associations ci-dessous, pour un montant total de 21 331 euros, en complément des subventions versées en 2015 pour la mise en place des décorations lumineuses :

Arr.	Association	Rappel : subvention versée en décembre 2015	Dépenses TTC de l'association (pour mémoire)	Montant du complément de subvention en Euros
1 ^{er}	Association « la Nouvelle Vie de la rue Saint Catherine »	488	1 344	184
1 ^{er}	Association du marché de la Croix Rousse	1 083	4 332	1 083
2 ^e	Association des commerçants du Passage de l'Argue - ACPA	3 703	8 258	426
2 ^e	Quartier Auguste Comte	4 659	9 591	137
2 ^e	Association des Commerçants de la rue Victor Hugo	1 249	4 997	1 249
3 ^e	Commerçants Cours Gambetta	6 210	16 212	1 896
3 ^e	Commerçants Villette Paul Bert	4 686	10 812	720
3 ^e	Boutiques du Cœur de Montchat	10 428	23 188	1 166
3 ^e	ACCOUR VIT-Association des commerçants du cours Richard Vitton	4 707	11 311	949
4 ^e	Union des Commerçants et Artisans Croix-Roussiens - Lyon Côté Croix-Rousse	12 583	29 004	1 919
5 ^e	ASPROPO- Association des commerçants du Point du Jour	3 398	7 006	105
5 ^e	Association des Commerçants de St Just St Irénée Fourvière	3 794	7 823	118
6 ^e	Carré Foch	4 606	10 579	684
6 ^e	Vitton Actions	1 440	5 760	1 440
6 ^e	Lafayette Commerces	4 276	16 086	3 767

6 ^e	Union des Commerçants Tête d'Or - UCTO	1 355	5 418	1 354
7 ^e	Gerland Commerces	1 409	8 640	2 884
8 ^e	UCAM	10 000	22 500	1 250
TOTAL				21 331

2. La dépense en résultant sera prélevée sur le budget en cours - programme ANIMATIONS - opération ILLUM - nature comptable 6574 - fonction 94 - chapitre 65 - ligne de crédit 51971.

(Et ont signé les membres présents)
 Pour extrait conforme,
 Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

F. BOUZERDA